



Assemblée générale

Distr. générale
3 avril 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Points 141 et 142 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2021

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2021

Titre IX
Contrôle interne

Chapitre 30
Contrôle interne

Programme 26
Contrôle interne

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021 ***	24
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2021	38
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	39

* [A/75/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Avant-propos

En 2021, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) continuera à mettre l'accent sur les quatre domaines suivants : a) la mise en œuvre des réformes du Secrétaire général ; b) la culture institutionnelle ; c) les achats ; d) les missions en cours de réduction des effectifs ou en transition. Nous sommes convaincus qu'en accordant la priorité à ces quatre domaines qui revêtent à l'heure actuelle une importance particulière pour l'Organisation des Nations Unies, nous pouvons faire en sorte que celle-ci tire tout le bénéfice possible de l'action que mène le BSCI pour œuvrer à l'amélioration continue des performances et des résultats de l'Organisation.

Pour rester crédible, le BSCI doit montrer l'exemple en matière de gestion et d'intendance des ressources, d'intégrité et de conformité, ainsi que de compétence professionnelle. C'est pourquoi en 2021 nous nous concentrerons sur l'amélioration de nos capacités s'agissant des ressources humaines et de nos méthodes de travail, notamment dans les domaines du contrôle de gestion, de l'évaluation de l'incidence des programmes et des enquêtes centrées sur les victimes. En modifiant la manière dont nous élaborons nos recommandations en matière de contrôle, et en mettant en place un système de suivi et de rapports plus fréquents concernant l'application de ces recommandations, nous comptons accroître l'incidence de notre travail en permettant aux directeurs de programme de prendre plus rapidement des mesures plus pertinentes.

Nous continuerons également à gérer attentivement nos ressources, tant financières qu'humaines, afin de nous acquitter de notre mandat de la manière la plus éthique, la plus efficace et la moins coûteuse possible. Le plan-programme pour 2021 sera conçu en tenant compte des résultats et des enseignements tirés de l'ensemble de nos travaux – audit, inspection, évaluation et enquête – afin que nos activités de contrôle soient aussi cohérentes, pertinentes et efficaces que possible.

La Secrétaire générale adjointe aux services
de contrôle interne
(*Signé*) Fatoumata **Ndiaye**

A. **Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 30.1 Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités concernant le contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation en fournissant des services d'audit interne, d'inspection, d'évaluation et d'investigation. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272, 64/263, 69/253 et 74/257. Le Bureau atteindra son objectif, qui consiste notamment à fournir des services de contrôle fiables, tout en maintenant son indépendance opérationnelle.
- 30.2 Dans le cadre de ses activités d'audit interne, le Bureau examine, étudie et évalue l'utilisation des ressources financières de l'Organisation des Nations Unies afin de garantir l'exécution des programmes et l'application des textes des organes délibérants définissant les mandats et de vérifier que les directeurs de programme respectent les règlements et règles financiers et administratifs, ainsi que les recommandations approuvées des organes de contrôle externe ; assure le contrôle de la qualité et le contrôle de gestion pour améliorer la structure de l'Organisation et sa capacité à s'adapter aux exigences des programmes et des textes des organes délibérants ; et évalue l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l'Organisation.
- 30.3 Dans le cadre de ses évaluations des activités et de ses inspections, le Bureau évalue l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes et de l'application des textes des organes délibérants par l'Organisation.
- 30.4 Dans le cadre de ses enquêtes, le Bureau examine les rapports faisant état d'infractions aux règlements, règles et textes administratifs pertinents de l'Organisation des Nations Unies et transmet au Secrétaire général les résultats de ces investigations, en les accompagnant de recommandations appropriées visant à aider le Secrétaire général à décider des mesures juridictionnelles ou disciplinaires à prendre.
- 30.5 Le Bureau peut également fournir un appui et dispenser des conseils aux responsables, en les conseillant sur la manière d'exercer efficacement leurs responsabilités et d'appliquer les recommandations, en encourageant l'auto-évaluation et en vérifiant que les directeurs de programme bénéficient d'un soutien méthodologique approprié.

Stratégie et facteurs externes pour 2021

- 30.6 La stratégie pour 2021 accorde la priorité à quatre domaines thématiques : a) la mise en œuvre des réformes du Secrétaire général ; b) la culture institutionnelle (y compris les enquêtes concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles, le harcèlement sexuel, la fraude et la corruption, et d'autres types de faute) ; c) les achats et la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; d) les missions en cours de réduction des effectifs ou en transition. L'accent mis sur ces domaines permettra au Bureau de fournir en temps voulu des conseils pertinents à l'Organisation sur des questions qui revêtent une importance stratégique et qui peuvent représenter des risques s'agissant de l'exécution des mandats de l'Organisation et de l'obtention de résultats.
- 30.7 En 2021, le Bureau poursuivra également les initiatives lancées en 2020 pour s'assurer que son personnel dispose des connaissances et des compétences nécessaires pour dispenser des conseils pertinents et judicieux s'agissant de l'amélioration des résultats et de l'incidence des activités de l'Organisation. Il continuera en particulier à renforcer ses pratiques dans les domaines du contrôle de gestion, de l'évaluation des programmes et de la conduite diligente d'enquêtes centrées sur les victimes.

- 30.8 Le Bureau s'efforcera également de travailler en plus étroite collaboration avec les hauts responsables de l'Organisation, en leur fournissant en temps utile des services d'assurance et des conseils concernant les questions liées à la gestion rationnelle, efficace, éthique et à moindre coût des ressources.
- 30.9 En ce qui concerne les facteurs externes, l'hypothèse ci-après a été retenue lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 : aucun problème de sécurité n'entrave l'accès aux programmes.
- 30.10 Pour optimiser l'utilisation des ressources et accroître son impact, le Bureau s'efforcera de maintenir en son sein un environnement de travail qui mette l'accent sur la responsabilité individuelle et qui favorise l'harmonie, l'apprentissage et le professionnalisme.
- 30.11 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, dans le cadre de ses activités de contrôle, il appuie les efforts d'intégration des questions de genre déployés dans toute l'Organisation. Dans le cadre de l'estimation des risques, la Division de l'audit interne évalue, pour chaque affectation, tout risque relatif aux questions de genre et en tient dûment compte dans ses audits. De son côté, la Division de l'inspection et de l'évaluation procède à ses évaluations conformément aux documents d'orientation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation sur l'intégration des droits humains et des questions de genre dans les activités d'évaluation et sur l'évaluation de la prise en compte institutionnelle de ces questions. Dans les domaines de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel sur le lieu de travail, la Division des investigations a mis au point une méthodologie d'enquête tenant compte des questions de genre et centrée sur les victimes.
- 30.12 Le Bureau s'est également engagé à poursuivre les objectifs d'inclusion et d'autonomisation des personnes handicapées, et à prendre en compte leurs droits, leur bien-être et leurs points de vue, et rendra compte de ses résultats eu égard au dispositif d'application du principe de responsabilité présenté dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. En 2021, dans le cadre de ses activités d'audit, d'inspection et d'évaluation, le Bureau renforcera l'appui qu'il propose pour veiller à ce que les entités des Nations Unies rendent compte de leurs résultats s'agissant de l'inclusion des personnes handicapées et de la prise en compte de leurs droits humains.
- 30.13 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Bureau coordonne ses travaux avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection. En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau travaille en étroite collaboration avec les autres mécanismes de contrôle du système des Nations Unies par l'intermédiaire des représentants des services d'audit interne des comptes des entités des Nations Unies, des Représentants des Services d'enquête du système des Nations Unies et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 30.14 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

48/218 B	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	61/275	Mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit et renforcement du Bureau des services de contrôle interne
54/244	Examen de l'application de la résolution 48/218 B de l'Assemblée générale	64/263	Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244 et 59/272 de l'Assemblée générale
59/272	Examen de l'application des résolutions 48/218 B et 54/244 de l'Assemblée générale	69/253	Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272 et 64/263 de l'Assemblée générale
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005		
61/245	Examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'Organisation des Nations Unies et de ses fonds, programmes et institutions spécialisées	74/257	Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272, 64/263 et 69/253 de l'Assemblée générale

Produits

30.15 On trouvera dans le tableau 30.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 30.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)				
	2	2	2	2
1. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (Première partie)	1	1	1	1
2. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (Deuxième partie)	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)				
	43	43	37	19
3. Séances de la Cinquième Commission	8	8	8	8
4. Séances du Comité du programme et de la coordination	27	27	21	3
5. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	4	4	4	4
6. Séances du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)				
	–	–	2	2
7. Rapport semestriel au Secrétaire général	–	–	2	2
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : avis d'experts sur des questions intersectorielles liées à la gouvernance, à la gestion des risques et au contrôle, et présentation des résultats des activités de contrôle				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : publication de contenus sur des médias sociaux, réunions d'information et conférences sur les activités de contrôle				

Activités d'évaluation

30.16 Il est prévu de procéder aux évaluations et à l'auto-évaluation ci-après en 2021 :

- a) Évaluations externes de la qualité des trois sous-programmes relevant du BSCI ;
- b) Auto-évaluation du système de suivi des recommandations du BSCI.

Programme de travail

Sous-programme 1 Audit interne

Objectif

- 30.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de permettre à l'Organisation de mener ses programmes de façon plus rationnelle et plus efficace et d'obtenir des résultats plus probants tout en limitant les coûts, conformément aux meilleures pratiques.

Stratégie

- 30.18 Pour permettre à l'Organisation de mener ses programmes de façon plus rationnelle et plus efficace et d'obtenir des résultats plus probants tout en limitant les coûts, le sous-programme continuera à mener des activités d'audit, notamment de contrôle de gestion, ce qui devrait aider le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités concernant le contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation ; pour ce faire, le sous-programme formulera des recommandations visant à améliorer la performance et le contrôle interne et à recenser les meilleures pratiques et les possibilités de rationaliser les processus et les procédures. Dans le cadre du sous-programme, on continuera en particulier à se concentrer sur quatre domaines : a) la mise en œuvre des réformes du Secrétaire général ; b) la culture institutionnelle (en tant que composante de l'environnement de contrôle) ; c) les achats et la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; d) les missions en cours de réduction des effectifs ou en transition. En outre, le sous-programme resserrera sa collaboration avec les dirigeants et responsables du Secrétariat, ce qui devrait favoriser la formulation en temps utile de recommandations pertinentes sur les questions intersectorielles, ainsi que l'évaluation plus systématique de l'incidence de la culture institutionnelle sur l'obtention de résultats. Parmi les résultats déjà obtenus citons l'acceptation de 939 recommandations, lesquelles visaient à rendre les activités plus rationnelles et plus efficaces, dans un souci de limitation des coûts, à améliorer l'application du principe de responsabilité, le respect du cadre réglementaire, à assurer l'intégrité des informations et la préservation des ressources, toutes mesures qui, une fois mises en œuvre, permettraient à l'Organisation de renforcer sa gouvernance et ses mécanismes de gestion et de maîtrise des risques et par là d'améliorer ses résultats, la transparence et l'application du principe de responsabilité.
- 30.19 En outre, le sous-programme recensera et appliquera de nouvelles techniques et pratiques d'audit, ce qui devrait permettre d'améliorer la capacité du personnel à utiliser les nouvelles technologies et les nouveaux outils, notamment ceux qui permettent une analyse plus efficace des données ou un audit à distance. Parmi les résultats déjà obtenus citons celui-ci : les auditeurs du BSCI sont mieux à même d'intégrer l'analyse des données en tirant parti des capacités d'Umoja et de mener des audits dans des domaines à plus haut risque, tels que la cybersécurité. Un manuel portant sur l'extraction de données dans Umoja a été publié en 2019 afin de rationaliser les contrôles par sondage et de renforcer la capacité des auditeurs à analyser des données essentielles en temps réel.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 30.20 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience avec lesquelles les activités prescrites sont exécutées et le renforcement de l'application du principe de responsabilité s'agissant des directeurs de programme (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, comme le montre le fait que 608 des 609 recommandations des auditeurs, soit 99,8 % (pour un objectif fixé à 100 %), qui concernaient l'application du principe de responsabilité, l'efficience et l'efficacité, ont été acceptées par les directeurs de programme.

Exécution du programme en 2019 : acceptation massive des recommandations par les directeurs de programme aux fins de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacit  de l'Organisation

- 30.21 Compte tenu des connaissances acquises en 2018, le sous-programme visait   renforcer les dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contr le en : a) contribuant aux m canismes de prise de d cisions des  tats Membres et en am liorant la capacit  du Secr tariat   prendre des mesures appropri es en s'appuyant sur les audits internes ; b) am liorant l'efficacit  et l'efficience avec lesquelles les activit s prescrites sont ex cut es et en renfor ant l'application du principe de responsabilit  s'agissant des directeurs de programme.
- 30.22 En 2019, dans le cadre du sous-programme, un rapport portant sur un audit de la composante internationale des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens a  t  pr sent    l'Assembl e g n rale : il a mis en  vidence   la fois les progr s r alis s par cette composante dans l'ex cution de son mandat et les mesures d' conomie et de rationalisation appliqu es par l'Assistance des Nations Unies aux proc s des Khmers rouges (le dispositif administratif qui appuie l'action de l'Organisation au sein des Chambres extraordinaires). Dans ce rapport  taient  galement formul es des recommandations visant   permettre aux Chambres extraordinaires d'am liorer encore leurs r sultats, notamment en ce qui concernait le fait de v rifier que l'obligation pour les avocats de la d fense d' tre inscrits au barreau de leur pays  tait bien respect e, et celui de r examiner et de r viser le m morandum d'accord relatif   la prestation de services d'appui administratif conclu avec la Commission  conomique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.
- 30.23 En outre, dans le cadre du sous-programme, 162 rapports contenant 939 recommandations visant   am liorer les dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contr le au sein de l'Organisation ont  t  publi s   l'intention des directeurs de programme, dont 38 concernant le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les r fugi s et la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
- 30.24 Par exemple, en ce qui concerne les achats (un domaine essentiel qui pr sente des risques potentiels importants pour l'Organisation), des recommandations visant   r aliser des gains d'efficience et des  conomies ont  t  formul es pour rem dier aux faibles taux d'utilisation des contrats-cadres ; optimiser les d cisions strat giques relatives au choix de fournisseurs ; rendre op rationnel un syst me d'appel d'offres  lectronique dans l'ensemble du Secr tariat ; am liorer la concurrence   l' chelle internationale en s'attaquant aux facteurs susceptibles d'entraver les soumissions d'autres fournisseurs.
- 30.25 Dans le cadre du sous-programme, apr s examen de la gestion du risque institutionnel dans six missions de maintien de la paix, des recommandations ont  t  formul es concernant l' tablissement d'inventaires des risques plus complets, ainsi qu'une participation plus active des hauts responsables, l'id e  tant que cela permettrait de renforcer la gouvernance et le contr le et de garantir la prise en compte syst matique de la gestion du risque institutionnel dans la prise de d cision.
- 30.26 Dans le cadre du sous-programme, il a  galement  t  proc d , dans un nombre croissant d'audits,   des  valuations de la culture institutionnelle, laquelle est une composante importante de l'environnement de risque et de contr le, et des directives internes sur la m thodologie   suivre pour mener ces  valuations ont  t  publi es. Ainsi, un audit men  aupr s du Bureau int gr  des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guin e-Bissau (BINUGBIS) a mis en  vidence la n cessit  de renforcer les interactions entre la direction et le personnel. Les audits r alis s au sein du D partement des op rations de paix ont fait ressortir la n cessit  de mieux int grer les activit s des unit s administratives se trouvant au Si ge et de celles se trouvant sur le terrain, et d'att nuer les risques de conflits d'int r ts pouvant na tre de certaines relations fonctionnelles.
- 30.27 En 2019, les travaux relatifs   l'examen et   la formulation de recommandations visant   am liorer la gestion par l'Organisation des missions en cours de r duction des effectifs, en liquidation ou en transition se sont poursuivis.   l'occasion de l'audit aupr s du BINUGBIS, il a par exemple  t  not  qu'en d pit de la cr ation d'une  quipe int gr e de pr paration   la transition charg e de planifier et

d'exécuter les activités liées à la réduction des effectifs et à la fermeture envisagée d'ici au 31 décembre 2020, aucun plan n'avait encore été élaboré pour guider le déroulement des opérations. Une série d'audits et d'examens consultatifs menés auprès de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti a permis de recenser des moyens d'améliorer les opérations de liquidation, notamment la planification, la cession des actifs, la fermeture des camps et la gestion des ressources humaines.

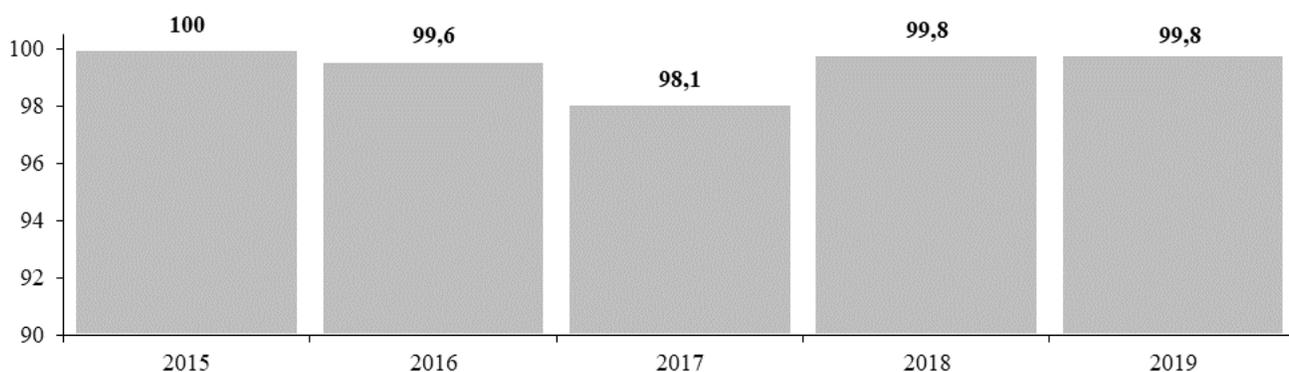
- 30.28 Dans le cadre du sous-programme, on a également commencé à mettre l'accent sur le contrôle des activités de mise en œuvre de la réforme, notamment en s'employant à évaluer si les opérations de paix avaient correctement recensé les risques et les possibilités découlant de l'élargissement des délégations de pouvoirs et si les programmes permettaient de fournir un appui adéquat aux États Membres pour les aider à atteindre les objectifs de développement durable. Ces activités ont contribué, et continueront de contribuer, à une planification axée sur les risques laquelle garantit que les activités de contrôle qui seront menées dans le cadre du sous-programme favoriseront bien la mise en œuvre efficiente et efficace des réformes.
- 30.29 Afin de promouvoir l'application du principe de responsabilité et de favoriser la transparence, tous les rapports d'audit interne établis dans le cadre du sous-programme sont régulièrement publiés sur le site Web du BSCI, sauf dans les cas où cette publication entraînerait la divulgation d'informations sensibles. En 2019, seuls 5 rapports sur 162 ont été soustraits à la publication.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.30 Le travail effectué a permis de faire en sorte que les programmes de l'Organisation soient plus efficaces et plus efficaces et aient une incidence plus importante, dans un souci de limitation des coûts, comme le montre le fait que, comme les années précédentes, presque toutes les recommandations formulées dans le cadre du sous-programme ont été acceptées par les directeurs de programme (99,8 %) ainsi que le pourcentage élevé de directeurs de programme (88 %) qui se sont déclarés satisfaits de la qualité des rapports du sous-programme, qu'ils ont trouvé utiles aux fins de l'amélioration des performances.

Figure 30.I

Mesure des résultats : pourcentage des recommandations relatives à l'application du principe de responsabilité, à l'efficacité et à l'efficacé qui sont acceptées par les directeurs de programme



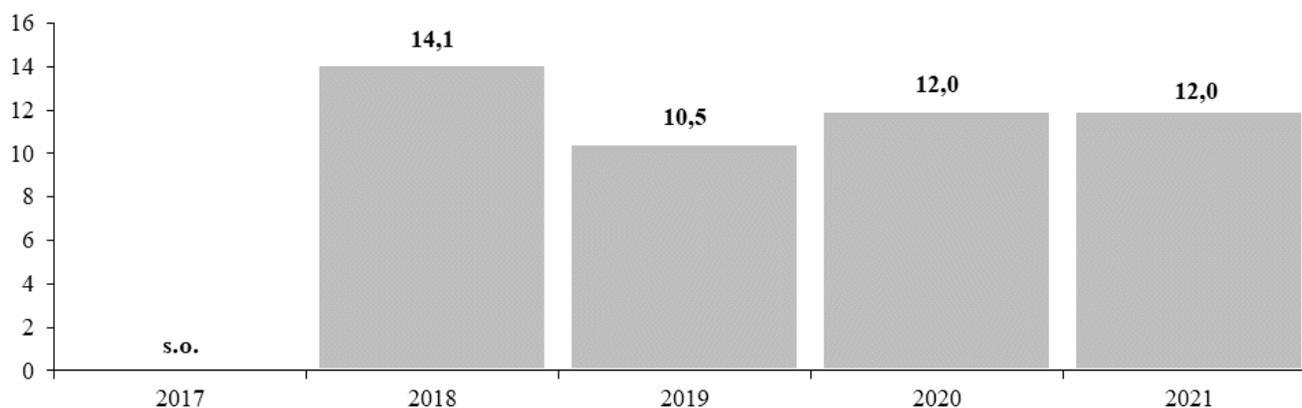
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : une deuxième ligne de défense renforcée au sein de l'Organisation en vue de renforcer la conformité et la gestion des risques (résultat déjà défini pour 2020)

- 30.31 Les travaux relatifs au renforcement des fonctions centralisées de facilitation des activités (la « deuxième ligne de défense ») se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini : des évaluations et des recommandations formulées par des auditeurs seront proposées aux entités

chargées de ces fonctions de facilitation des activités ; des recommandations visant à améliorer la performance des fonctions de conformité et de gestion des risques au sein du Secrétariat seront établies, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution 74/251, l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 30.II
Mesure des résultats : pourcentage de recommandations des auditeurs acceptées ayant été adressées aux départements du Secrétariat qui exercent des fonctions centralisées de facilitation des activités axées sur la conformité et la gestion des risques



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : amélioration des résultats grâce à une prise plus rapide de mesures plus pertinentes par les directeurs de programme pour appliquer les recommandations des auditeurs (nouveau résultat)

- 30.32 Les travaux touchant à l'amélioration de l'efficacité, à la limitation des coûts, à l'efficience et au respect des règles déontologiques dans le cadre de l'exécution des mandats et de l'obtention de résultats se poursuivront, en particulier dans les quatre domaines suivants : a) mise en œuvre des réformes du Secrétaire général ; b) la culture institutionnelle ; c) les achats et la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; d) les missions en cours de réduction des effectifs ou en transition.
- 30.33 Le sous-programme couvrira les trois piliers de la réforme du Secrétaire général : a) la paix et la sécurité ; b) le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, y compris le système des coordonnateurs résidents ; c) la réforme de la gestion. Les travaux porteront notamment sur l'évaluation de l'efficience, de l'efficacité et de la capacité à limiter les coûts des diverses structures et mécanismes de gouvernance révisés, tant au niveau des sièges qu'au niveau des pays. L'évaluation permettra de déterminer si les réformes du dispositif de délégation des pouvoirs donnent lieu aux avantages escomptés, moyennant un examen des contrôles en place dans les domaines du suivi et de l'évaluation, de la gestion du risque institutionnel et de la déclaration relative au contrôle interne.
- 30.34 Dans le cadre du sous-programme, les achats sont considérés comme une fonction à haut risque, car ils sont effectués dans plusieurs endroits, font intervenir un grand nombre de fournisseurs et mobilisent d'importantes ressources. Les contrats passés au cours de l'exercice biennal 2017-2018 ont représenté au total 19,4 milliards de dollars, et le sous-programme continuera à se concentrer sur ces activités. Les travaux prévus dans ce domaine comprendront un examen des gains d'efficience et des économies réalisés grâce à la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment les progrès accomplis concernant les acquisitions et la livraison de biens et de services.

- 30.35 Il ressort de l'inventaire des risques du Secrétariat que celui-ci doit gérer un risque institutionnel majeur lié à la culture institutionnelle et à l'application du principe de responsabilité ; en conséquence, le sous-programme évaluera systématiquement, dans le cadre des audits pertinents, l'exemple donné au plus haut niveau, la gestion de la performance, le code de conduite et la déontologie. Les travaux porteront également sur d'autres éléments de l'environnement de contrôle, comme l'adéquation des structures, des politiques et des procédures institutionnelles, la répartition des attributions et les engagements pris en matière d'apprentissage et de développement.
- 30.36 Les travaux portant sur les domaines à haut risque qui apparaissent pendant les phases de transition, de réduction des effectifs et de liquidation des missions de maintien de la paix, tant en ce qui concerne les activités de fond que les activités d'appui, comme le transfert des programmes aux équipes de pays des Nations Unies, la réduction progressive des effectifs et la cessation de service du personnel, la cession des actifs et la dépollution de l'environnement, se poursuivront. Des audits continueront d'être menés dans l'ensemble des opérations de paix afin de recenser les points forts et les points faibles d'ordre systémique, de déterminer s'il est nécessaire de revoir les politiques et de modifier les procédures, et afin de faciliter le partage des connaissances.
- 30.37 Outre les domaines susmentionnés, l'accent continuera d'être mis, dans le cadre du sous-programme, sur la gouvernance et la gestion de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Les travaux relatifs à la recherche et à l'identification d'autres risques émergents et à leur inclusion dans le plan de travail, le cas échéant, se poursuivront également.

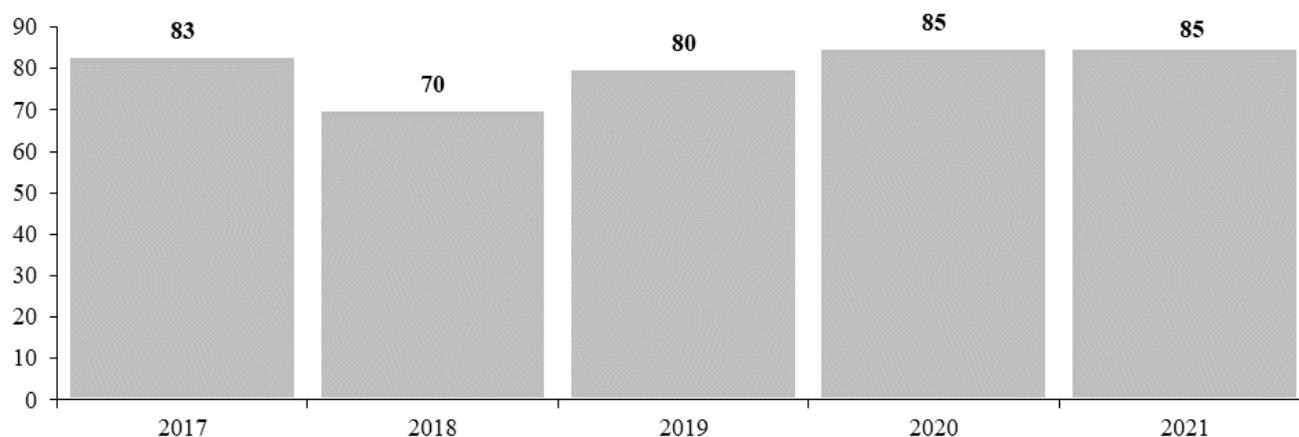
Situation interne et réponse

- 30.38 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de veiller non seulement à ce que les recommandations des auditeurs soient appliquées en temps voulu par les directeurs de programme, mais aussi à ce qu'elles proposent des mesures qui permettraient d'améliorer l'exécution des programmes, en particulier dans les domaines présentant des risques élevés ou revêtant une importance stratégique pour l'Organisation. En réponse, le sous-programme examinera la manière dont les recommandations en matière de contrôle sont élaborées et classées et y apportera les changements nécessaires, pour s'assurer que ces recommandations soient dûment ciblées et permettent d'améliorer la procédure de contrôle interne et les résultats. En outre, la fréquence des activités de suivi et d'établissement de rapports sur la mise en œuvre des recommandations sera accrue, l'objectif étant à terme d'accroître l'incidence des travaux du sous-programme grâce à une action plus pertinente et plus rapide des directeurs de programme.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.39 Le travail qui sera effectué devrait permettre de faire en sorte que les opérations du Secrétariat soient plus efficaces et plus efficaces et soient menées dans une perspective de limitation des coûts et de respect des règles déontologiques, notamment grâce à la mise en œuvre des réformes. Cela se manifesterait ainsi : l'ensemble des recommandations des auditeurs seraient acceptées et appliquées en temps voulu par les directeurs de programme. Dans le cadre du sous-programme, on s'efforcera d'atteindre un objectif de 85 % de recommandations acceptées appliquées dans un délai de 24 mois, une nouvelle mesure des résultats qui tient compte des améliorations attendues du système de suivi des recommandations.

Figure 30.III

Mesure des résultats : pourcentage des recommandations appliquées (classées) dans un délai de 24 mois^a

^a Les données pour 2018 et 2019 incluent les recommandations dont le classement est anticipé, étant donné que l'on s'attend à ce que les recommandations non encore appliquées le soient d'ici aux dates butoirs fixées par les entités clientes.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

30.40 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

62/87	Plan-cadre d'équipement		citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994
67/244 B	Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux		
71/267	Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les	72/266 B	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
		74/256	Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Produits

30.41 On trouvera dans le tableau 30.2 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.2

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Audit des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (résolution 73/279 A de l'Assemblée générale)	1	1	–	–

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
2. Audit des mécanismes de gouvernance du Bureau de la gestion des investissements de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (résolution 74/263)	–	–	1	–
3. Rapport biennal sur les achats, axé sur la planification de la demande et de l’approvisionnement en biens dans les missions de maintien de la paix (résolution 72/266 B), compte tenu des restrictions applicables au personnel ayant participé aux activités d’achat après la cessation de service (résolution 74/256)	–	–	–	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	175	162	150	150
4. Rapports d’audit interne	175	162	150	150
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : avis d’experts sur des questions liées aux activités de contrôle, en coordination avec d’autres organes de contrôle dans le cadre de réunions bilatérales et tripartites avec le Corps commun d’inspection et le Comité des commissaires aux comptes				

Sous-programme 2 Inspection et évaluation

Objectif

- 30.42 L’objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer la pertinence, l’efficacité, l’efficacités et l’impact de l’exécution des programmes et de l’application des textes des organes délibérants définissant les mandats par l’Organisation, ainsi que d’améliorer la prise de décisions, l’application du principe de responsabilité et l’apprentissage.

Stratégie

- 30.43 Pour contribuer à renforcer la pertinence, l’efficacité, l’efficacités et l’impact de l’exécution des programmes et de l’application des textes des organes délibérants définissant les mandats par l’Organisation, le sous-programme continuera à affiner ses méthodes et à concevoir des systèmes d’évaluation et des techniques de collecte de données appropriés pour mieux évaluer les programmes, ce qui devrait permettre de procéder à des évaluations plus approfondies des résultats et de l’impact du programme de travail de l’Organisation. Il s’agira en particulier d’intensifier la couverture des initiatives de réforme du Secrétaire général. Parmi les résultats déjà obtenus citons la présentation au Comité du programme et de la coordination, en juin 2019, de 10 évaluations achevées en 2017 et 2018.
- 30.44 Pour contribuer à l’amélioration de la prise de décisions, de l’application du principe de responsabilité et de l’apprentissage, et dans le cadre d’une collaboration étroite et systématique avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, le sous-programme affirmera son rôle d’acteur central de l’évaluation au sein du Secrétariat, ce qui devrait permettre de renforcer la capacité d’évaluation au Secrétariat, de planifier et de mener les activités d’évaluation à l’échelle du Secrétariat de façon plus coordonnée et de tirer un meilleur parti des résultats des évaluations pour guider la planification des programmes dans l’Organisation. Parmi les résultats déjà obtenus citons la mise au point d’un tableau de bord d’évaluation, outil complémentaire du rapport biennal sur le renforcement de l’évaluation, qui a appuyé le renforcement des fonctions d’évaluation dans l’Organisation en permettant une appréciation systématique de la fonction d’évaluation de chaque entité sur la base d’indicateurs objectifs axés sur les capacités.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 30.45 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir le renforcement de la contribution aux mécanismes de prise de décisions des États Membres et l'accroissement de la capacité du Secrétariat de prendre les mesures voulues sur la base des inspections et évaluations de l'efficacité et de l'efficience des programmes, des activités thématiques, des capacités d'auto-évaluation, de la pertinence des procédures administratives et de la conformité des activités menées par le Bureau des services de contrôle interne avec les mandats (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, comme le montre le fait que les recommandations relatives à l'efficience et à l'efficacité dans l'exécution des programmes formulées par le BSCI à l'issue d'évaluations ont été approuvées à 91 % (contre un objectif fixé à 70 %) par l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination. Sur les 10 évaluations présentées au Comité en juin 2019, toutes les recommandations formulées dans le cadre de 7 d'entre elles ont été approuvées. Le Comité a accueilli avec satisfaction les rapports, qu'il a jugés utiles, et a estimé qu'ils faciliteraient ses débats et ses décisions concernant la planification des programmes.

Exécution du programme en 2019 : améliorer la prise de décisions, l'apprentissage et l'application du principe de responsabilité dans le cadre des programmes

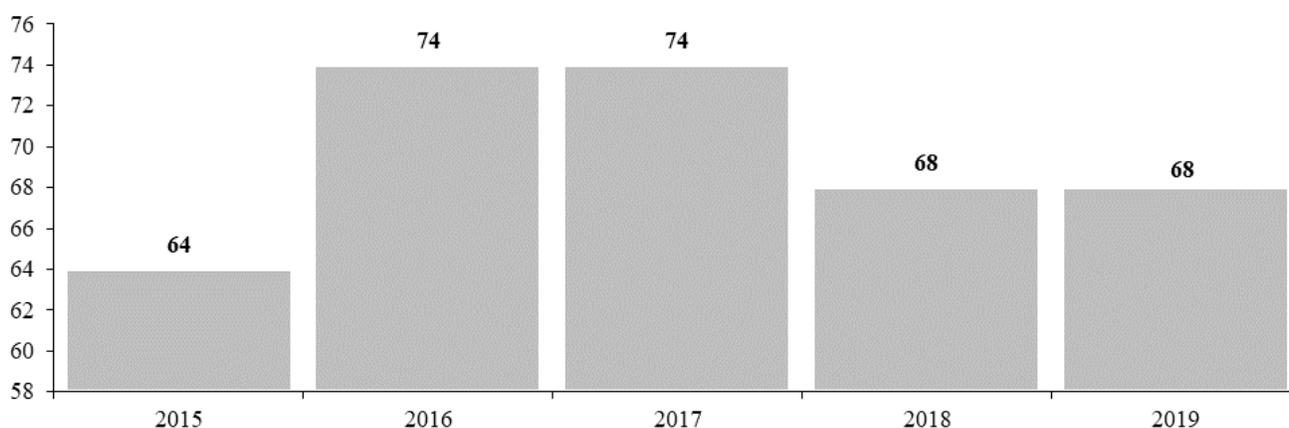
- 30.46 Compte tenu des connaissances acquises en 2018, le sous-programme visait à renforcer l'application du principe de responsabilité et l'apprentissage, ainsi que la pertinence, l'efficience, l'efficacité et l'impact de l'exécution des programmes en renforçant sa contribution aux mécanismes de prise de décisions des États Membres et en accroissant la capacité du Secrétariat de prendre les mesures voulues sur la base des inspections et évaluations.
- 30.47 Au titre du sous-programme, les six évaluations prévues dans le cadre du budget-programme ont été menées à bien. Elles concernaient : a) le Bureau des affaires juridiques ; b) le Programme des Nations Unies pour l'environnement ; c) le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; d) le rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale ; e) le Bureau des affaires spatiales ; f) l'évaluation de la préparation des entités des Nations Unies, de la cohérence de leurs politiques et des résultats déjà obtenus grâce à leur appui à la réalisation des objectifs de développement durable. Deux évaluations portant sur des opérations de maintien de la paix ont également été menées : l'une portait sur l'efficacité de la surveillance de la situation des droits humains, de l'établissement de rapports et du suivi dans ce domaine dans les opérations multidimensionnelles de maintien de la paix des Nations Unies, et l'autre sur la contribution de la Division des affaires civiles de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud à la réduction des conflits locaux dans ce pays. Plusieurs des entités concernées ont indiqué que les évaluations permettaient d'améliorer la programmation.
- 30.48 En présentant une appréciation de la fonction d'évaluation de chaque entité, le rapport biennal et le tableau de bord qui le complète visent à aider les cadres dirigeants, le personnel et les États Membres à dégager des tendances et à recenser les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Les spécialistes de l'évaluation peuvent également utiliser le tableau de bord pour mettre en évidence le contexte dans lequel ils opèrent ainsi que la qualité et la quantité des résultats qu'ils produisent.
- 30.49 Afin de promouvoir l'application du principe de responsabilité et de favoriser la transparence, tous les rapports d'inspection et d'évaluation établis dans le cadre du sous-programme sont régulièrement publiés sur le site Web du BSCI, sauf dans les cas où cette publication entraînerait la divulgation d'informations sensibles. En 2019, aucun rapport n'a été soustrait à la publication.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

30.50 Le travail effectué a contribué à renforcer la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et l'impact de l'exécution des programmes et de l'application des textes des organes délibérants définissant les mandats par l'Organisation, comme le montre le fait que 68 % des rapports d'inspection et d'évaluation portant sur des programmes ou des aspects thématiques qui sont élaborés le sont à la demande d'organes intergouvernementaux qui les utilisent pour éclairer leurs débats, preuve de la pertinence desdits rapports. En outre, le taux de satisfaction des directeurs de programme interrogés sur la crédibilité et l'utilité des rapports du sous-programme a atteint 90 % ou plus (96 % et 97 % pour la crédibilité en 2019 et 2018, respectivement, et 90 % et 96 % pour l'utilité).

Figure 30.IV

Mesure des résultats : pourcentage de rapports d'inspection et d'évaluation portant sur des programmes ou des aspects thématiques élaborés à la demande d'organes intergouvernementaux par rapport au total des rapports établis



Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : évaluation ciblée visant à améliorer la prise de décisions concernant la réforme de l'Organisation des Nations Unies et les questions relatives aux objectifs de développement durable (résultat déjà défini pour 2020)

30.51 Les travaux relatifs à l'évaluation des initiatives de réforme et à l'appui à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et des évaluations et des inspections portant sur des programmes et des thématiques intersectorielles du Secrétariat seront conduites, l'accent étant mis sur les piliers Paix et sécurité et Développement afin d'améliorer la prise de décisions des départements et des États Membres concernant la réforme et les questions relatives aux objectifs de développement durable, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Tableau 30.3
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	<p>Évaluations ad hoc pour la prise de décisions sur la réforme de l'Organisation et sur les questions relatives aux objectifs de développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bureau des affaires de désarmement • Département de l'information • Bureau de la gestion des ressources humaines 	<p>Instauration d'un dialogue entre les directeurs de programme sur l'évaluation de la réforme de l'Organisation et sur les questions relatives aux objectifs de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Bureau des affaires juridiques • Bureau des affaires spatiales <p>Préparation à la réalisation des objectifs de développement durable</p>	<p>Adoption d'une démarche structurée s'agissant de l'évaluation de la réforme de l'Organisation et des questions relatives aux objectifs de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département des affaires économiques et sociales • Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement • Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime • Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix • Bureau de la coordination des activités de développement • Système des coordonnateurs résidents 	<p>Les recommandations issues d'inspections et d'évaluations qui sont acceptées par les directeurs de programme représentent un pourcentage plus élevé du nombre total de recommandations, et leur application est plus rapide</p>

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : contribution renforcée à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficacé et à l'impact des activités afin de renforcer la fonction d'évaluation au Secrétariat (nouveau résultat)

- 30.52 Dans le cadre du sous-programme, on a intensifié ses efforts pour appuyer la prise de décisions, l'application du principe de responsabilité et l'apprentissage au sein de l'Organisation, en particulier dans les domaines qui sont jugés prioritaires et qui intéressent toutes les entités. En 2021, le sous-programme continuera de mener des évaluations et des inspections portant sur des programmes et des thématiques intersectorielles du Secrétariat, en mettant l'accent sur les piliers Paix et sécurité et Développement. Dans cette perspective, les travaux préparatoires menés en 2020, notamment une étude d'évaluabilité du système des coordonnateurs résidents, guideront l'activité d'évaluation des programmes en 2021. Cela permettra de garantir que les résultats des travaux du sous-programme en 2021 soient pertinents et présentés en temps voulu pour appuyer l'application du principe de responsabilité, l'apprentissage et la prise de décisions. S'agissant du pilier Développement, un certain nombre de domaines ont été identifiés comme étant à haut risque et pourraient potentiellement faire l'objet d'une évaluation en 2021 (avec des travaux préparatoires débutant en 2020) ; il s'agit notamment de sous-programmes relevant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la Commission économique pour l'Afrique. En ce qui concerne le pilier Paix et sécurité, les évaluations prévues en 2021 portent sur la fonction affaires politiques dans les opérations de maintien de la paix, sur des programmes de fond de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, et sur des opérations de paix en Somalie (Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie).
- 30.53 En outre, les travaux relatifs au renforcement de la capacité d'évaluation du Secrétariat et à l'extension du champ couvert par les évaluations se poursuivront ; il s'agira du rapport biennal du BSCI sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale ; de la mise au point de l'outil complémentaire qu'est le tableau de bord d'évaluation ; de l'appui à la mise en œuvre de la politique d'évaluation du Secrétariat ; de la coordination des efforts d'évaluation au sein du Secrétariat, notamment de la planification, de l'exécution et la diffusion des résultats des évaluations.

Situation interne et réponse

- 30.54 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait d'assurer une couverture adéquate des domaines thématiques ainsi que des diverses entités se trouvant sur de multiples sites, notamment les villes sièges, les missions de maintien de la paix et les missions politiques, les commissions régionales, outre de nombreux autres sites correspondant à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies mais qui sont incluses dans les activités d'inspection et d'évaluation menées dans le cadre du sous-programme ; il s'agissait aussi de veiller à mettre davantage l'accent sur la prestation d'un appui à l'évaluation au niveau central, en particulier pour renforcer les capacités d'évaluation au sein du Secrétariat. En réponse, le sous-programme élaborera des plans de travail et des prévisions de dépenses fondés sur les risques et renforcera l'appui qu'il apporte en vue de l'obtention de résultats d'évaluation au niveau des entités. Le sous-programme suivra attentivement les ressources dont il dispose, qui proviennent de diverses sources, pour assurer les inspections et les évaluations des domaines à haut risque pour l'Organisation, l'objectif étant de contribuer davantage à la pertinence, à l'efficacité, à l'efficacé et à l'impact de l'exécution des programmes et de l'application des textes des organes délibérants définissant les mandats par l'Organisation.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.55 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et l'impact de l'exécution des programmes et de l'application des textes des organes délibérants définissant les mandats par l'Organisation. Cela se manifesterait ainsi : 85 % des recommandations

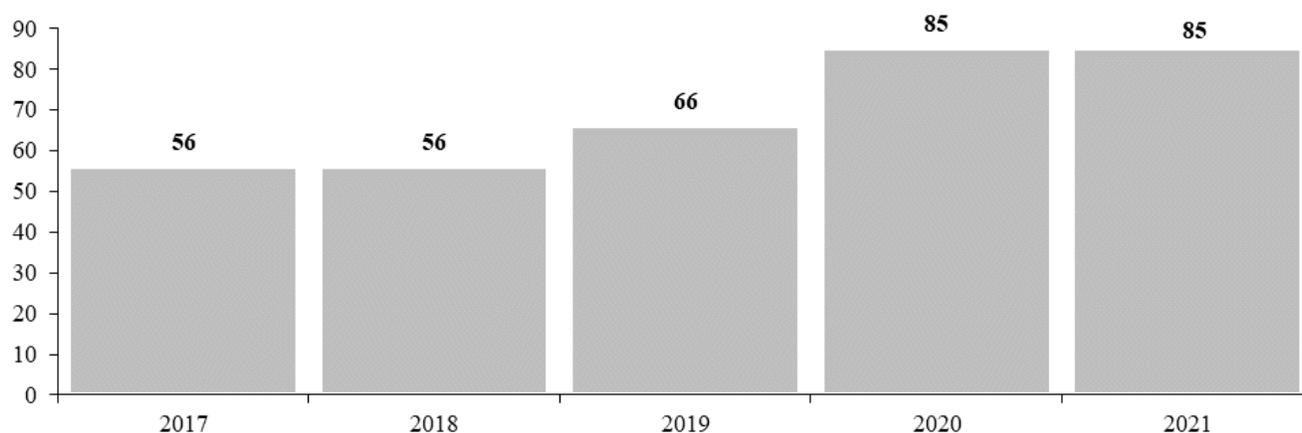
acceptées seraient appliquées avant la date butoir, ce qui représenterait une progression de 19 points de pourcentage par rapport à 2019. En outre, il est prévu d'atteindre un taux d'acceptation par les directeurs de programme de 100 % des recommandations formulées à l'issue d'inspections et d'évaluations, et ce, dans les délais fixés.

30.56 Le sous-programme fournira également un appui, méthodologique notamment, à cinq entités du Secrétariat afin qu'elles atteignent des normes de qualité acceptables en matière d'évaluation.

Figure 30.V

Mesure des résultats : respect des délais de classement des recommandations émises au cours d'une année donnée, 2017-2021^a

(En pourcentage)



^a Les données pour 2018 et 2019 incluent les recommandations dont le classement est anticipé, étant donné que l'on s'attend à ce que les recommandations non encore appliquées le soient d'ici aux dates butoirs fixées par les entités clientes.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

30.57 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

60/254	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	72/266 A et B	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
		74/251	Planification des programmes

Produits

30.58 On trouvera dans le tableau 30.4 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.4

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	9	9	16	1
1. Rapports d'évaluation portant sur divers programmes à l'intention de l'Assemblée générale (Comité du programme et de la coordination)	9	9	8	1
2. Examens triennaux de l'application des recommandations concernant l'évaluation de divers programmes	–	–	7	–
3. Évaluation du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux à l'intention du Conseil de sécurité	–	–	1	–
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	10	6	11	13
4. Rapport semestriel au Secrétaire général	–	–	2	2
5. Rapports d'évaluation et d'inspection	10	6	9	11
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : avis d'experts sur des questions intersectorielles liées à la gouvernance, à la gestion des risques et au contrôle.				

Sous-programme 3 Investigations

Objectif

- 30.59 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer l'application du principe de responsabilité et de promouvoir des comportements conformes aux règles déontologiques au sein de l'Organisation.

Stratégie

- 30.60 Pour permettre de renforcer l'application du principe de responsabilité et de promouvoir des comportements conformes aux règles déontologiques au sein de l'Organisation, le sous-programme enquêtera sur les éventuelles infractions aux règlements, règles et procédures administratives pertinentes de l'Organisation. En outre, il appuiera les efforts visant à systématiser les mesures prises pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que le harcèlement sexuel. Le sous-programme renforcera encore les capacités de lutte contre la fraude dans le domaine des achats. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : des recommandations appropriées pourront être formulées pour orienter les décisions relatives aux mesures juridictionnelles, disciplinaires ou correctives, et l'application du principe de responsabilité pourra être améliorée en cas de faute. Parmi les résultats déjà obtenus citons la formulation de 206 recommandations découlant de la conduite d'enquêtes en 2019.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 30.61 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration de la qualité et de la rapidité des investigations afin que des mesures efficaces puissent être prises en cas de faute, a été atteint, comme le montre la réduction du nombre de mois nécessaire pour achever une investigation, qui a été ramené de 15,8 mois à 10,5 mois. L'ancienneté moyenne des investigations a également été réduite : elle a été ramenée de 13,3 mois à 7,3 mois, malgré une augmentation de 256 % du nombre de cas de faute signalés au BSCI au cours de la même période.

Exécution du programme en 2019 : agir plus rapidement pour lutter contre le harcèlement sexuel

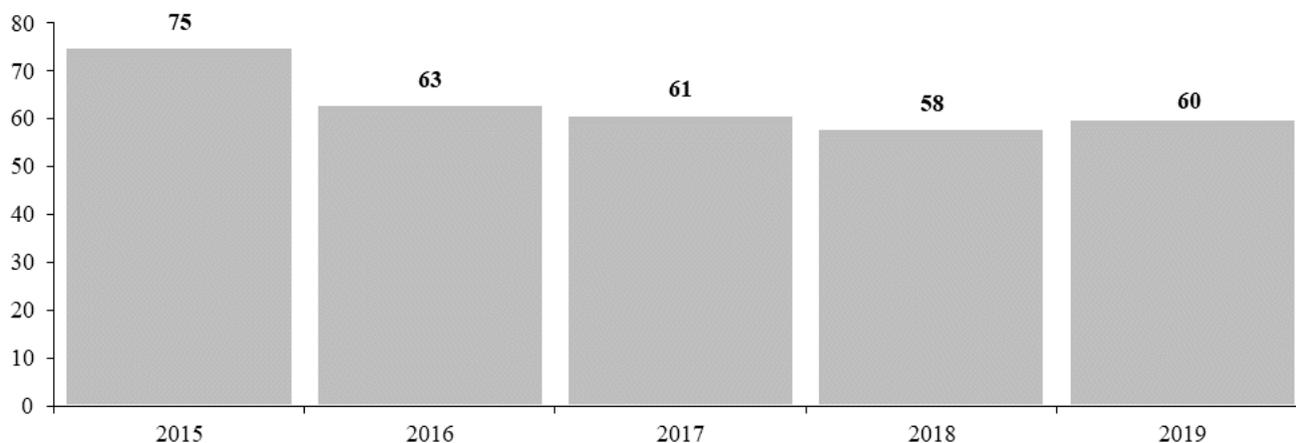
- 30.62 Compte tenu des connaissances acquises en 2018, le sous-programme visait à promouvoir l'application du principe de responsabilité et une culture de respect des règles déontologiques au sein de l'Organisation en améliorant la qualité et la rapidité des enquêtes et en permettant l'adoption de mesures efficaces pour assurer l'application du principe de responsabilité en cas de faute. Des objectifs de durée variable ont été fixés concernant les délais dans lesquels le sous-programme entend mener à bien les différents types d'enquête qu'il mène.
- 30.63 En 2019, les enquêtes concernant les faits de harcèlement sexuel sont restées l'une des grandes priorités du sous-programme : ainsi, la constitution de l'équipe d'enquêteurs spécialistes du harcèlement sexuel a été achevée. En 2019, six de ces spécialistes ont pris leurs fonctions : trois basés à New York et trois basés à Nairobi. Le sous-programme a maintenu une démarche axée sur un respect plus strict des délais d'achèvement des enquêtes, a accéléré les procédures de prise en charge des affaires, et s'est efforcé de contacter plus tôt les victimes et de mieux communiquer avec elles.
- 30.64 Le nombre de signalements de cas de harcèlement sexuel a augmenté : il a été porté de 81 en 2018 à 92 en 2019. Au total, 54 enquêtes sur des allégations de harcèlement sexuel ont été achevées en 2019, soit une augmentation de 170 % par rapport à 2018. Le sous-programme a travaillé en étroite collaboration avec les équipes dirigeantes, auxquelles il a fourni les informations nécessaires pour prendre en temps voulu des mesures visant à donner suite aux conclusions figurant dans les rapports d'enquête.
- 30.65 Le sous-programme a participé aux travaux de l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies, et présidé le sous-groupe chargé de l'amélioration des enquêtes sur le harcèlement sexuel. Il s'agit d'un sous-groupe multidisciplinaire, qui réunit des avocats, des enquêteurs et des défenseurs des droits des victimes, et dont les membres sont représentatifs des diverses entités du système des Nations Unies. Le sous-groupe est notamment chargé de concevoir, de produire et de mettre à disposition un manuel d'orientation devant servir dans le cadre des enquêtes sur les allégations de harcèlement sexuel et un programme de formation à la conduite de celles-ci. Ces travaux se poursuivent.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 30.66 Le travail effectué a permis de renforcer l'application du principe de responsabilité et de promouvoir des comportements conformes aux règles déontologiques au sein de l'Organisation moyennant la conduite d'enquêtes sur les éventuelles infractions aux règles ou règlements, les irrégularités de gestion, les fautes, le gaspillage de ressources ou l'abus d'autorité, enquêtes qui informent la prise de décisions concernant des mesures juridictionnelles ou disciplinaires, comme le montrent le pourcentage de rapports d'enquête et de rapports de clôture présentés dans les délais fixés et le fait que, dans 94 % des cas, l'Organisation a commencé à prendre des mesures correctives dans les 12 mois suivant la publication d'un rapport consultatif ou d'un rapport d'enquête.

Figure 30.VI

Mesure des résultats : pourcentage de rapports d'enquête et de rapports de clôture présentés dans les délais fixés



Note : Un rapport d'enquête est un rapport dans lequel la faute est établie. Lorsque la faute n'est pas établie, c'est un rapport de clôture qui est publié.

Résultats escomptés pour 2021

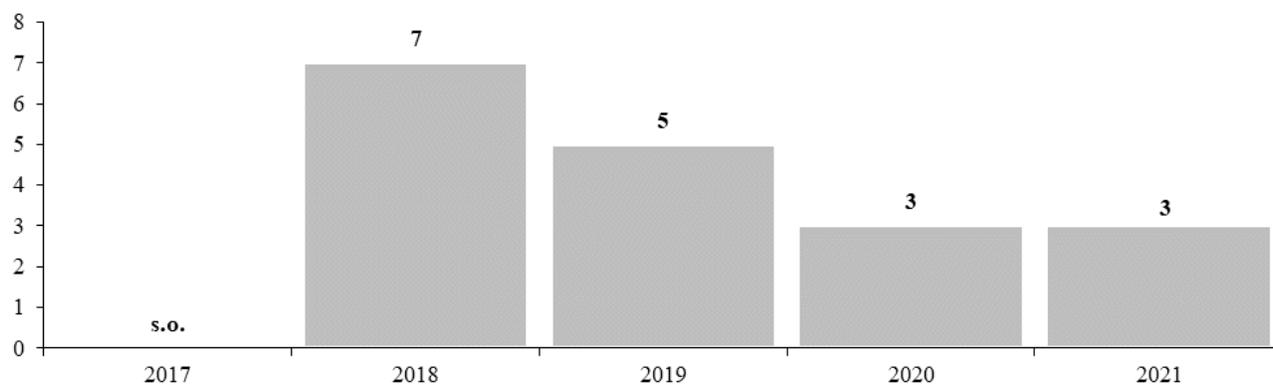
Résultat 1 : focalisation sur les enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel (résultat déjà défini pour 2020)

30.67 Les travaux relatifs aux enquêtes sur les allégations de harcèlement sexuel se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et des démarches innovantes seront envisagées pour que ces enquêtes s'achèvent plus rapidement, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 30.VII

Mesure des résultats : délai moyen d'achèvement des enquêtes sur les faits de harcèlement sexuel

(Nombre de mois)



Résultat 2 : amélioration des enquêtes sur les cas d’exploitation et d’atteintes sexuelles, de harcèlement sexuel, de fraude et de corruption, l’accent étant de nouveau mis sur la fraude dans le domaine des achats (nouveau résultat)

- 30.68 Dans le cadre du sous-programme, la priorité a été accordée à l’amélioration du respect des délais s’agissant des enquêtes sur les cas d’exploitation et d’atteintes sexuelles, ainsi qu’à la poursuite des efforts visant à s’assurer qu’une démarche centrée sur les victimes soit adoptée dans les enquêtes.
- 30.69 Le sous-programme contribuera aussi à mieux ancrer une culture de respect des règles déontologiques au sein de l’Organisation en collaborant avec la direction pour aider à la prise rapide de mesures visant à remédier aux actes répréhensibles. En ce qui concerne en particulier les enquêtes sur les cas de harcèlement sexuel, le sous-programme aidera l’Organisation à renforcer les capacités et contribuera à l’établissement de la version définitive de directives et à leur application.
- 30.70 Dans le cadre du sous-programme, on cherchera des moyens d’accroître le signalement des cas de fraude et de corruption, et d’atteindre une augmentation proportionnelle du nombre d’enquêtes menées dans ce domaine. Les allégations de fraude et de corruption représentent actuellement environ 50 % des enquêtes menées dans le cadre du sous-programme ; cette catégorie comprend les affaires liées aux achats, la fraude à l’assurance médicale, la fraude aux carburants, la fraude aux prestations, l’abus d’autorité, la falsification de documents, les fausses déclarations et la fraude impliquant des partenaires d’exécution. Dans ce dernier cas, le sous-programme dialogue avec les entités concernées, comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, afin de faciliter la prise de mesures visant à prévenir ce type de fraude.

Situation interne et réponse

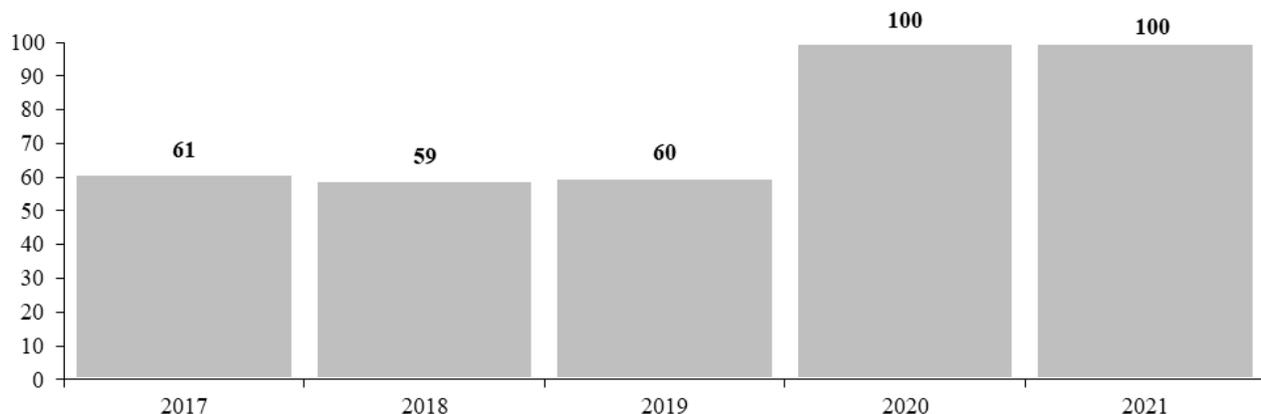
- 30.71 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s’agissait de continuer à enquêter sur les signalements d’actes répréhensibles de manière rapide et efficace tout en appuyant la délégation de pouvoir en matière d’établissement des faits et de prise de décision en cas de comportement non satisfaisant et inapproprié en vigueur au Secrétariat. En réponse, le sous-programme continuera à accorder la priorité au renforcement des capacités d’enquête et aux stratégies de prévention au sein du Secrétariat.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l’objectif et mesure des résultats

- 30.72 Le travail qui sera effectué devrait permettre de renforcer l’application du principe de responsabilité et de promouvoir des comportements conformes aux règles déontologiques au sein de l’Organisation, comme devrait le montrer l’amélioration du respect des délais fixés pour les enquêtes. Pour mesurer les améliorations en matière de respect des délais fixés pour les rapports, en 2021 le sous-programme visera un objectif de 100 % de rapports d’enquête et de rapports de clôture présentés dans les délais impartis (contre 60 % en 2019).

Figure 30.VIII

Mesure des résultats : pourcentage de rapports d’enquête et de rapports de clôture présentés dans les délais fixés



Textes des organes délibérants définissant les mandats

30.73 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

57/306	Enquête sur l'exploitation sexuelle de réfugiés du fait d'agents des services d'aide humanitaire en Afrique de l'Ouest	68/252 74/256	Gestion des ressources humaines Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
59/287	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement de la fonction d'investigation à l'Organisation des Nations Unies	74/257	Examen de l'application des résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272, 64/263 et 69/253 de l'Assemblée générale
62/247	Renforcement du dispositif d'investigation		

Produits

30.74 On trouvera dans le tableau 30.5 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 30.5

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	239	275	275	275
Rapports d'enquête et rapports de clôture	239	275	275	275
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : coordination avec d'autres organes de contrôle des Nations Unies (comme le Corps commun d'inspection et le Comité des commissaires aux comptes) et avis d'experts sur des questions intersectorielles liées à la gouvernance, à la gestion des risques et au contrôle.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : participation aux travaux de l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies, en particulier au sein du sous-groupe chargé de l'amélioration des enquêtes sur le harcèlement sexuel.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Vue d'ensemble

30.75 On trouvera dans les tableaux 30.6 à 30.8 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 30.6
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	17 766,4	17 508,1	–	–	–	–	–	17 508,1	569,1	18 077,2
Autres dépenses de personnel	957,3	1 298,2	171,3	–	–	171,3	13,2	1 469,5	28,7	1 498,2
Dépenses de représentation	–	1,2	–	–	–	–	–	1,2	–	1,2
Consultants	196,1	245,4	–	–	(2,0)	(2,0)	(0,8)	243,4	4,7	248,1
Voyages du personnel	373,0	729,3	–	–	(145,9)	(145,9)	(20,0)	583,4	11,0	594,4
Services contractuels	493,3	435,5	–	–	180,9	180,9	41,5	616,4	11,7	628,1
Frais généraux de fonctionnement	180,7	208,1	–	–	(28,4)	(28,4)	(13,6)	179,7	3,6	183,3
Fournitures et accessoires	8,7	32,3	–	–	(5,7)	(5,7)	(17,6)	26,6	0,4	27,0
Mobilier et matériel	76,3	51,8	–	–	1,1	1,1	2,1	52,9	1,0	53,9
Aménagement des locaux	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	0,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	20 052,2	20 509,9	171,3	–	–	171,3	0,8	20 681,2	630,2	21 311,4

Tableau 30.7
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	114	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC), 1 AL
Effectif proposé pour 2021	114	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC), 1 AL

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 30.8
Postes

Catégorie	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	3	–	–	–	–	3
D-1	3	–	–	–	–	3
P-5	13	–	–	–	–	13
P-4	28	–	–	–	–	28
P-3	22	–	–	–	–	22
P-2/1	14	–	–	–	–	14
Total partiel	85	–	–	–	–	85
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	8	–	–	–	–	8
Autres classes	20	–	–	–	–	20
Total partiel	28	–	–	–	–	28
Autres catégories de personnel						
Agents locaux	1	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	1
Total	114	–	–	–	–	114

30.76 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 30.9 à 30.11 et dans la figure 30.IX.

30.77 Comme le montre le tableau 30.9 1), globalement, les ressources demandées pour 2021 s'élèvent à 20 681 200 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 171 300 dollars (0,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La variation des ressources demandées découle d'ajustements techniques liés à la budgétisation en année pleine de trois emplois de temporaire réservés à des enquêteurs (1 P-4 et 2 P-3) qui ont été approuvés en 2020 pour le Bureau des investigations de Vienne. Les ressources permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 30.9

Évolution des ressources financières, par composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
A. Direction exécutive et administration	1 392,0	1 489,7	–	–	(9,0)	(9,0)	(0,6)	1 480,7	42,8	1 523,5
B. Programme de travail										
1. Audit interne	8 344,3	8 250,7	–	–	(8,5)	(8,5)	(0,1)	8 242,2	248,5	8 490,7
2. Inspection et évaluation	3 722,5	3 804,4	–	–	4,6	4,6	0,1	3 809,0	110,9	3 919,9
3. Investigations	5 464,1	5 620,8	171,3	–	13,5	184,8	3,3	5 805,6	195,6	6 001,2
Total partiel (B)	17 530,9	17 675,9	171,3	–	9,6	180,9	1,0	17 856,8	555,0	18 411,8
C. Appui au programme	1 129,3	1 344,3	–	–	(0,6)	(0,6)	0,0	1 343,7	32,4	1 376,1
Total partiel (1)	20 052,2	20 509,9	171,3	–	–	171,3	0,8	20 681,2	630,2	21 311,4

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail			
1. Audit interne	17 300,9	15 902,3	17 114,6
2. Inspection et évaluation	1 701,1	1 909,6	2 451,2
3. Investigations	9 677,2	10 628,6	12 063,9
Total partiel (B)	28 679,2	28 440,5	31 629,7
C. Appui au programme	613,9	637,8	672,1
Total partiel (2)	29 293,0	29 078,3	32 301,8

3) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail			
1. Audit interne	9 561,3	10 770,5	10 770,5
2. Inspection et évaluation	68,8	362,5	362,5

Chapitre 30 Contrôle interne

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
3. Investigations	521,7	878,4	878,4
Total partiel (B)	10 151,8	12 011,4	12 011,4
C. Appui au programme	–	–	–
Total partiel (3)	10 151,8	12 011,4	12 011,4
Total	59 497,0	61 599,6	65 624,6

Tableau 30.10
Évolution des postes, par composante et sous-programme

1) Budget ordinaire

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Direction exécutive et administration	8	–	–	–	–	8	
B. Programme de travail							
1. Audit interne	44	–	–	–	–	44	
2. Inspection et évaluation	22	–	–	–	–	22	
3. Investigations	33	–	–	–	–	33	
Total partiel (B)	99	–	–	–	–	99	
C. Appui au programme	7	–	–	–	–	7	
Total partiel (1)	114	–	–	–	–	114	

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–
B. Programme de travail		
1. Audit interne	77	73
2. Inspection et évaluation	8	11
3. Investigations	42	42
Total partiel (B)	127	126
C. Appui au programme	4	4
Total partiel (2)	131	130

Titre IX **Contrôle interne**

3) *Ressources extrabudgétaires*

	2020 <i>(estimations)</i>	2021 <i>(prévisions)</i>
A. Direction exécutive et administration	–	–
B. Programme de travail		
1. Audit interne	43	43
2. Inspection et évaluation	–	–
3. Investigations	–	–
Total partiel (B)	43	43
C. Appui au programme	–	–
Total partiel (3)	43	43
Total	288	287

Tableau 30.11

Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

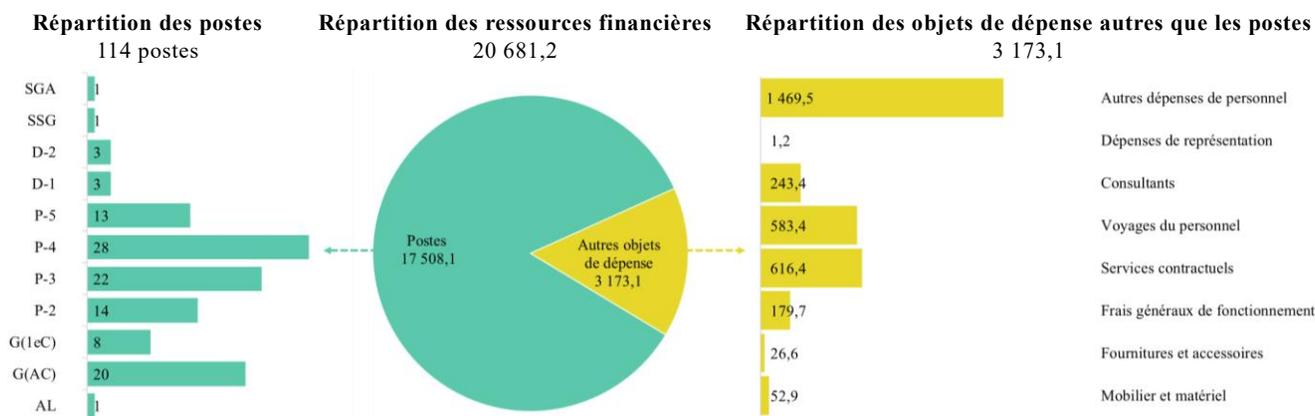
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 <i>(dépenses effectives)</i>	2020 <i>(crédits ouverts)</i>	Changements				Total	Pourcentage	2021 <i>(prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	17 766,4	17 508,1	–	–	–	–	–	17 508,1	
Autres objets de dépense	2 285,8	3 001,8	171,3	–	–	171,3	5,7	3 173,1	
Total	20 052,2	20 509,9	171,3	–	–	171,3	0,8	20 681,2	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		85	–	–	–	–	–	85	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		29	–	–	–	–	–	29	
Total		114	–	–	–	–	–	114	

Figure 30.IX

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Analyse des variations par composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

30.78 Comme le montre le tableau 30.9 1), les changements entraînent une augmentation de 171 300 dollars au titre du sous-programme 3 (Investigations) liée à la budgétisation en année pleine de trois emplois de temporaire réservés à des enquêteurs (1 P-4 et 2 P-3) dont la création a été décidée pour 2020 par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/262 afin d'aider le Bureau des investigations de Vienne à faire face à l'augmentation de la charge de travail relative aux affaires de harcèlement sexuel.

Autres changements

30.79 Comme le montre le tableau 30.9 1), la variation des ressources demandées tient à des changements apportés à la composante Direction exécutive et administration, aux sous-programmes 1, 2 et 3 et à la composante Appui au programme, sans changement du montant global, comme expliqué ci-après :

- a) **direction exécutive et administration.** La diminution de 9 000 dollars s'explique par la baisse des ressources nécessaires pour les voyages du personnel, rendue possible par le recours à d'autres solutions, telles que la visioconférence et le regroupement des voyages lorsque la situation s'y prête ;
- b) **sous-programme 1 (Audit interne).** La diminution nette de 8 500 dollars s'explique par la réduction des dépenses prévues au titre des voyages du personnel (45 400 dollars), rendue possible par le recours à d'autres solutions, telles que la visioconférence et le regroupement des voyages lorsque la situation s'y prête, et par celle des dépenses prévues aux rubriques Fournitures et accessoires (3 400 dollars) et Mobilier et matériel (4 400 dollars), compte tenu de l'évolution récente des dépenses. La diminution est en partie contrebalancée par une augmentation des ressources qui sont proposées au titre des services contractuels (43 200 dollars) et qui permettraient de charger un ou plusieurs vacataires de procéder à une évaluation externe de la qualité et de vérifier si la Division de l'audit interne se conforme aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne publiées par l'Institut des auditeurs internes, et par une augmentation des frais généraux de fonctionnement (1 500 dollars) au vu de la progression des coûts liés à l'entretien et aux services communs ;

- c) **sous-programme 2 (Inspection et évaluation).** L'augmentation nette de 4 600 dollars tient à la progression des ressources qui sont demandées au titre des services contractuels (50 000 dollars) et qui permettraient de charger un ou plusieurs vacataires de procéder à une évaluation externe de la qualité dans la Division de l'inspection et de l'évaluation, et à l'augmentation des ressources demandées au titre des consultants (1 900 dollars). Cette progression est en partie compensée par une diminution de 47 300 dollars à la rubrique Voyages du personnel, rendue possible par le recours à d'autres solutions, telles que la visioconférence et le regroupement des voyages lorsque la situation s'y prête ;
- d) **sous-programme 3 (Investigations).** L'augmentation nette de 13 500 dollars tient à la progression des ressources qui sont demandées au titre des services contractuels (60 800 dollars) et qui permettraient de charger un ou plusieurs vacataires de procéder à une évaluation externe de la qualité dans la Division des investigations, et à l'augmentation des ressources demandées à la rubrique Mobilier et matériel (5 500 dollars). Cette progression est en partie compensée par la réduction des dépenses prévues au titre des voyages du personnel (43 800 dollars), rendue possible par le recours à d'autres solutions, telles que la visioconférence et le regroupement des voyages chaque fois que la situation s'y prête, et par la diminution des ressources demandées aux rubriques Consultants (3 900 dollars), Frais généraux de fonctionnement (2 800 dollars) et Fournitures et accessoires (2 300 dollars), compte tenu des besoins prévus pour la Division ;
- e) **appui au programme.** La diminution nette de 600 dollars est imputable à la réduction des ressources demandées aux rubriques Frais généraux de fonctionnement (27 100 dollars) et Voyages du personnel (400 dollars). Cette réduction est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources qui sont prévues à la rubrique Services contractuels (26 900 dollars) et qui serviraient à financer les prestations prévues dans les accords sur les niveaux de services relatifs à l'informatique et la maintenance d'un logiciel.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 30.80 Comme le montrent les tableaux 30.9 2) et 30.10 2), le Bureau est également financé par des quotes-parts hors budget ordinaire, estimées à 32 301 800 dollars en 2021, qui lui permettent de mener des activités d'audit, d'inspection et d'évaluation et des enquêtes touchant les opérations de maintien de la paix et le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Cela représente une augmentation d'environ 3,2 millions de dollars par rapport aux estimations pour 2020, en raison de l'augmentation des coûts salariaux dans les opérations de maintien de la paix, qui est compensée en partie par la fermeture du Bureau de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti en février 2020 et du Bureau de l'auditeur résident de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour en avril 2021.
- 30.81 Comme le montrent les tableaux 30.9 3) et 30.10 3), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires (en espèces et en nature), qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires (contributions en espèces) estimées à 12 011 400 dollars, dont 43 postes au titre du sous-programme 1 (Audit interne), qui serviraient à financer les activités d'audit et de contrôle relatives au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au Bureau de la coordination des activités de développement, au Centre du commerce international, à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au Programme des Nations Unies pour l'environnement et à ONU-Habitat, ainsi que des projets qui sont exécutés au moyen du fonds d'affectation spéciale du BSCI visant à améliorer les compétences professionnelles en matière de contrôle interne.
- 30.82 Les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires représentent 68 % des ressources totales du BSCI.

Direction exécutive et administration

- 30.83 La Secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne assure la direction, la supervision et la gestion d'ensemble des activités du Bureau, telles qu'elles découlent des mandats qui ont été confiés à celui-ci et du programme de travail qui a été approuvé. Elle est secondée par un ou une Sous-Secrétaire général(e).
- 30.84 Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe est chargé des activités de planification stratégique et de contrôle et veille à la coordination du plan de travail du BSCI. Il coordonne les activités des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et entretient d'étroites relations avec les services de contrôle des organismes des Nations Unies. En outre, il contrôle la qualité des rapports que le BSCI présente à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et centralise tout ce qui a trait à la gestion de la performance et au suivi de l'application des recommandations du Bureau.
- 30.85 Le Bureau a à cœur de s'associer à la réalisation des buts et objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des accords internationaux relatifs aux changements climatiques et à la protection de l'environnement et prendra des mesures pour appliquer la politique environnementale du Secrétariat de l'ONU ; il continuera notamment de réduire son empreinte carbone en encourageant le recours à la visioconférence pour les entretiens et les réunions, en veillant à ce que toutes les imprimantes soient configurées pour imprimer recto verso et en invitant les membres du personnel à éteindre leurs ordinateurs et leurs écrans à la fin de la journée de travail.
- 30.86 On trouvera dans le tableau 30.12 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.
- 30.87 Afin de se conformer aux directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion, le Bureau des services de contrôle interne s'attache à faire appliquer des consignes internes visant à ce que toutes les demandes d'autorisation de voyage soient dûment justifiées et validées par le ou la chef de division avant qu'elles ne soient approuvées dans Umoja. Il demande également à son personnel de programmer les vols au moins deux semaines avant la date prévue pour les audits, les inspections ou les enquêtes. Seuls les voyages essentiels sont autorisés. Pour réduire les coûts, le Bureau continue de veiller à ce que les membres du personnel chargés de missions de contrôle privilégient s'ils le peuvent les visioconférences ou les téléconférences par rapport aux voyages.

Tableau 30.12
Respect des délais
 (En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	71	100	100

- 30.88 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 480 700 dollars et font apparaître une diminution de 9 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 30.79 a) des explications sur la réduction de 9 000 dollars qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.13 et la figure 30.X.

Tableau 30.13

Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

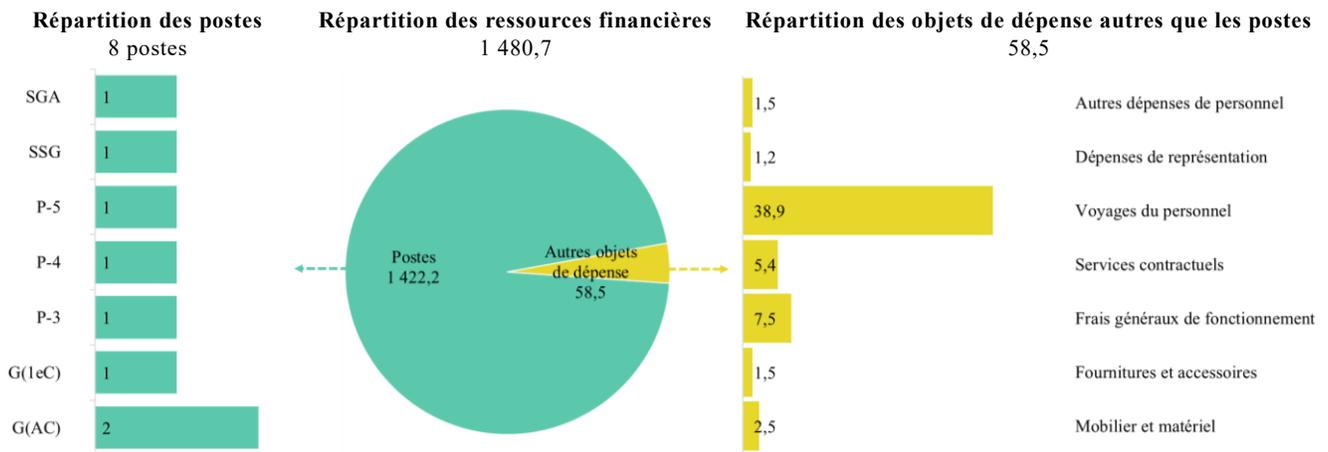
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 319,6	1 422,2	–	–	–	–	–	1 422,2
Autres objets de dépense	72,4	67,5	–	–	(9,0)	(9,0)	(13,3)	58,5
Total	1 392,0	1 489,7	–	–	(9,0)	(9,0)	(0,6)	1 480,7
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		8	–	–	–	–	–	8

Figure 30.X

**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2021
(avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



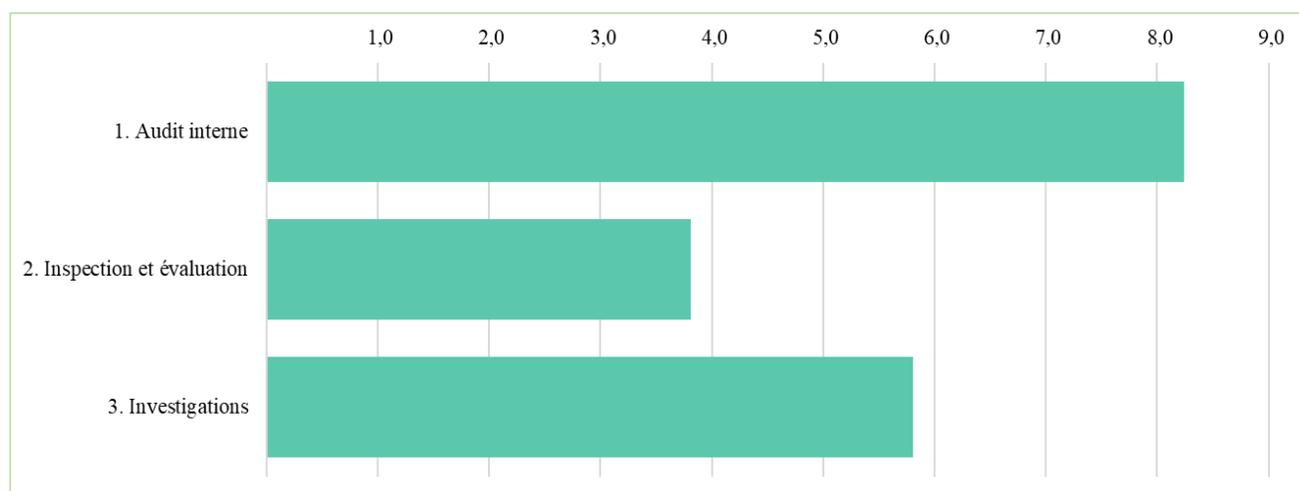
Programme de travail

30.89 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 17 856 800 dollars et font apparaître une augmentation nette de 9 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020, comme expliqué aux paragraphes 30.78 et 30.79. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans la figure 30.XI.

Figure 30.XI

Répartition des ressources proposées pour 2021, par sous-programme

(En millions de dollars des États-Unis)



**Sous-programme 1
Audit interne**

30.90 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 8 242 200 dollars et font apparaître une diminution nette de 8 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020, comme expliqué au paragraphe 30.79 b). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.14 et la figure 30.XII.

Tableau 30.14

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

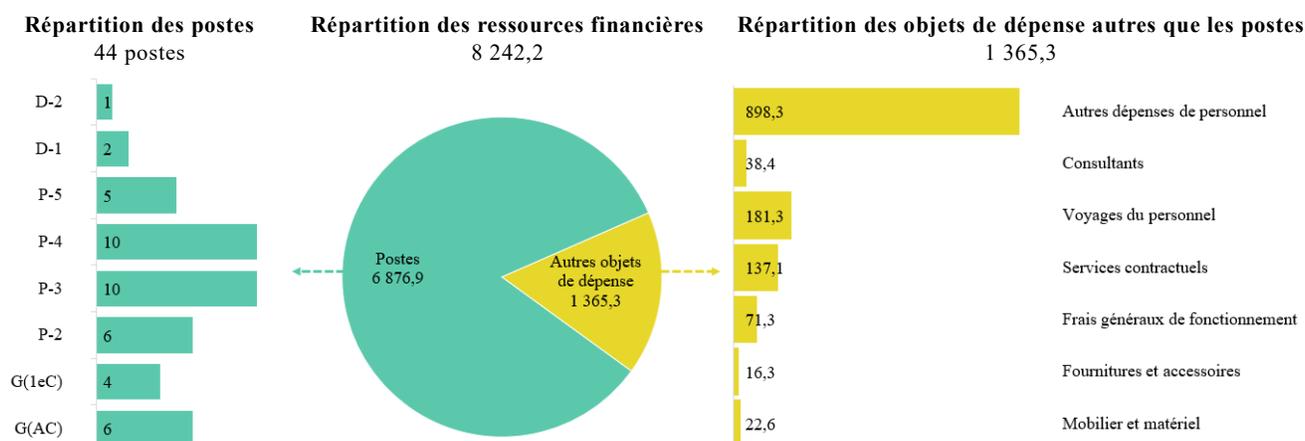
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	7 169,5	6 876,9	–	–	–	–	6 876,9
Autres objets de dépense	1 174,9	1 373,8	–	–	(8,5)	(8,5)	1 365,3
Total	8 344,3	8 250,7	–	–	(8,5)	(8,5)	8 242,2
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		34	–	–	–	–	34
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	10
Total		44	–	–	–	–	44

Figure 30.XII

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



**Sous-programme 2
Inspection et évaluation**

30.91 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 3 809 000 dollars et font apparaître une augmentation nette de 4 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020, comme expliqué au paragraphe 30.79 c). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.15 et la figure 30.XIII.

Tableau 30.15

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

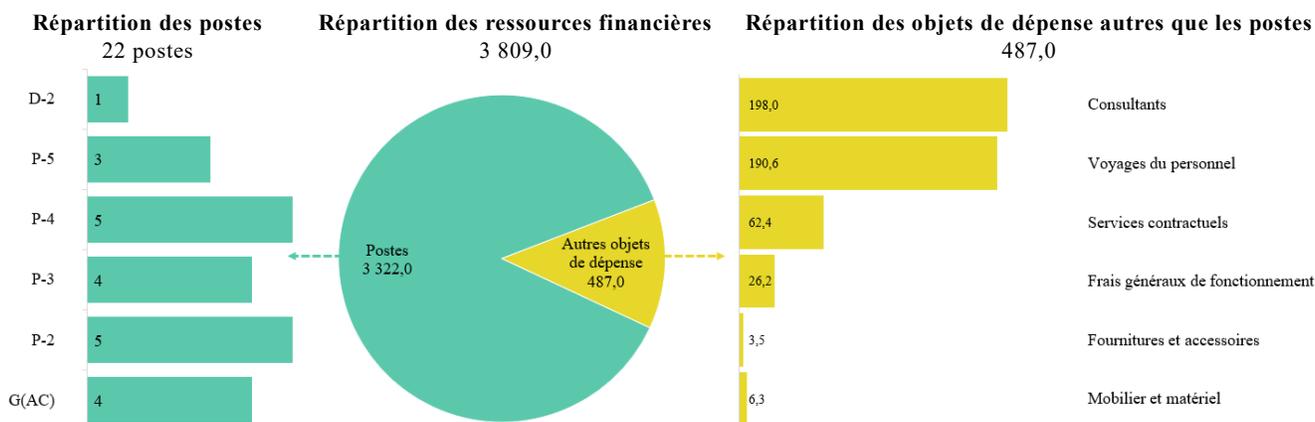
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	3 384,9	3 322,0	–	–	–	–	–	3 322,0	
Autres objets de dépense	337,6	482,4	–	–	4,6	4,6	1,0	487,0	
Total	3 722,5	3 804,4	–	–	4,6	4,6	0,1	3 809,0	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		18	–	–	–	–	–	18	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	–	4	
Total		22	–	–	–	–	–	22	

Figure 30.XIII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



**Sous-programme 3
Investigations**

30.92 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 5 805 600 dollars et font apparaître une augmentation nette de 13 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020, comme expliqué aux paragraphes 30.78 et 30.79 d). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.16 et la figure 30.XIV.

Tableau 30.16

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

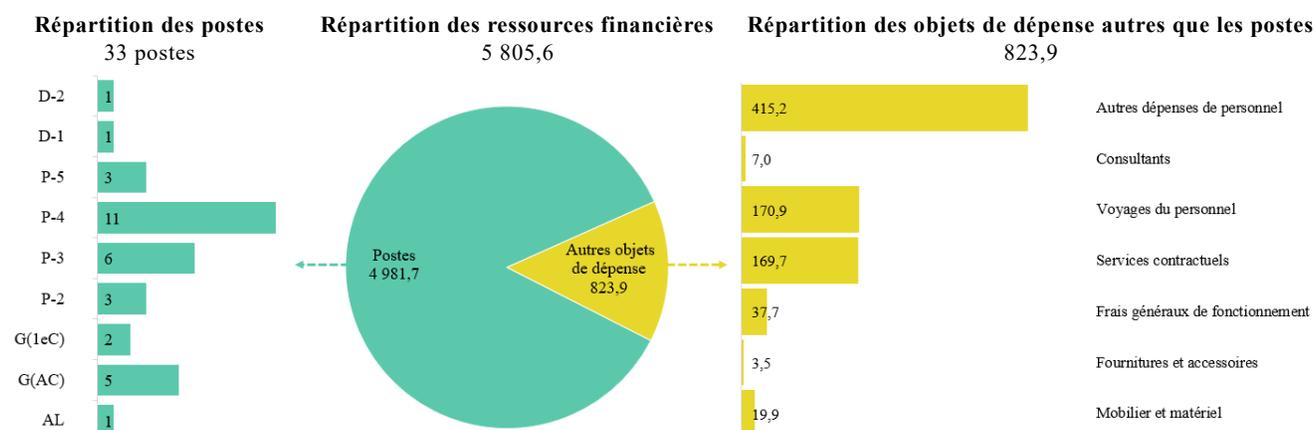
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	5 171,1	4 981,7	–	–	–	–	–	4 981,7	
Autres objets de dépense	293,0	639,1	171,3	–	13,5	184,8	28,9	823,9	
Total	5 464,1	5 620,8	171,3	–	13,5	184,8	3,3	5 805,6	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8	
Total		33	–	–	–	–	–	33	

Figure 30.XIV

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

**Appui au programme**

30.93 Le Service administratif fournit au BSCI des services d'appui administratif centralisés (gestion des ressources humaines, gestion financière et administration générale) et conseille les hauts responsables du Bureau sur des questions administratives et budgétaires et sur des questions relatives au personnel et aux ressources financières. En outre, il administre les ressources humaines et financières du Bureau au Siège, à Genève, à Vienne et à Nairobi ainsi que dans d'autres lieux d'affectation, y compris dans les missions de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, en vertu des pouvoirs délégués par le Secrétaire général et dans le respect des textes administratifs de l'ONU.

30.94 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 1 343 700 dollars et font apparaître une diminution nette de 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020, comme expliqué au paragraphe 30.79 e). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.17 et la figure 30.XV.

Tableau 30.17

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

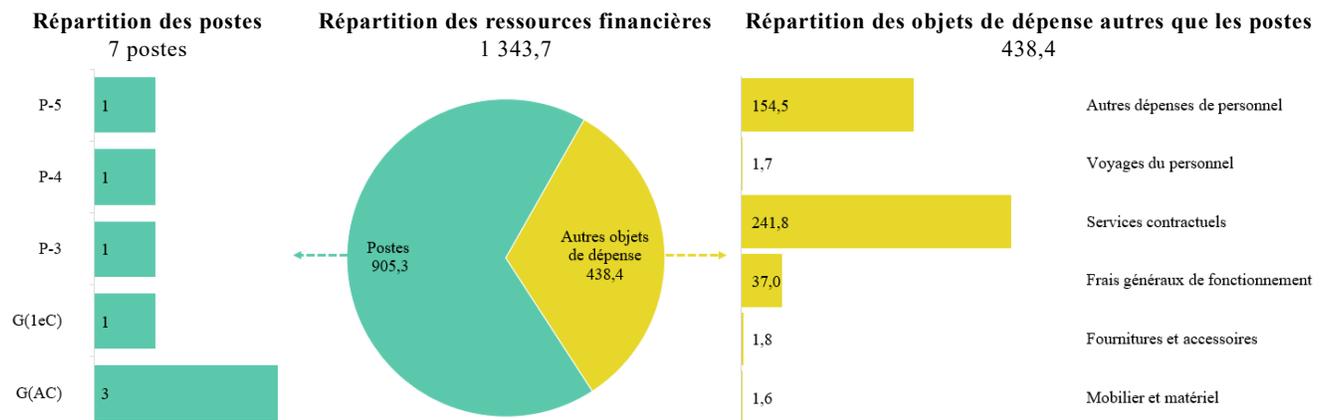
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	721,3	905,3	–	–	–	–	905,3
Autres objets de dépense	404,0	439,0	–	–	(0,6)	(0,6)	438,4
Total	1 125,4	1 344,3	–	–	(0,6)	(0,6)	1 343,7

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	3
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	4
Total		7	–	–	–	–	7

Figure 30.XV

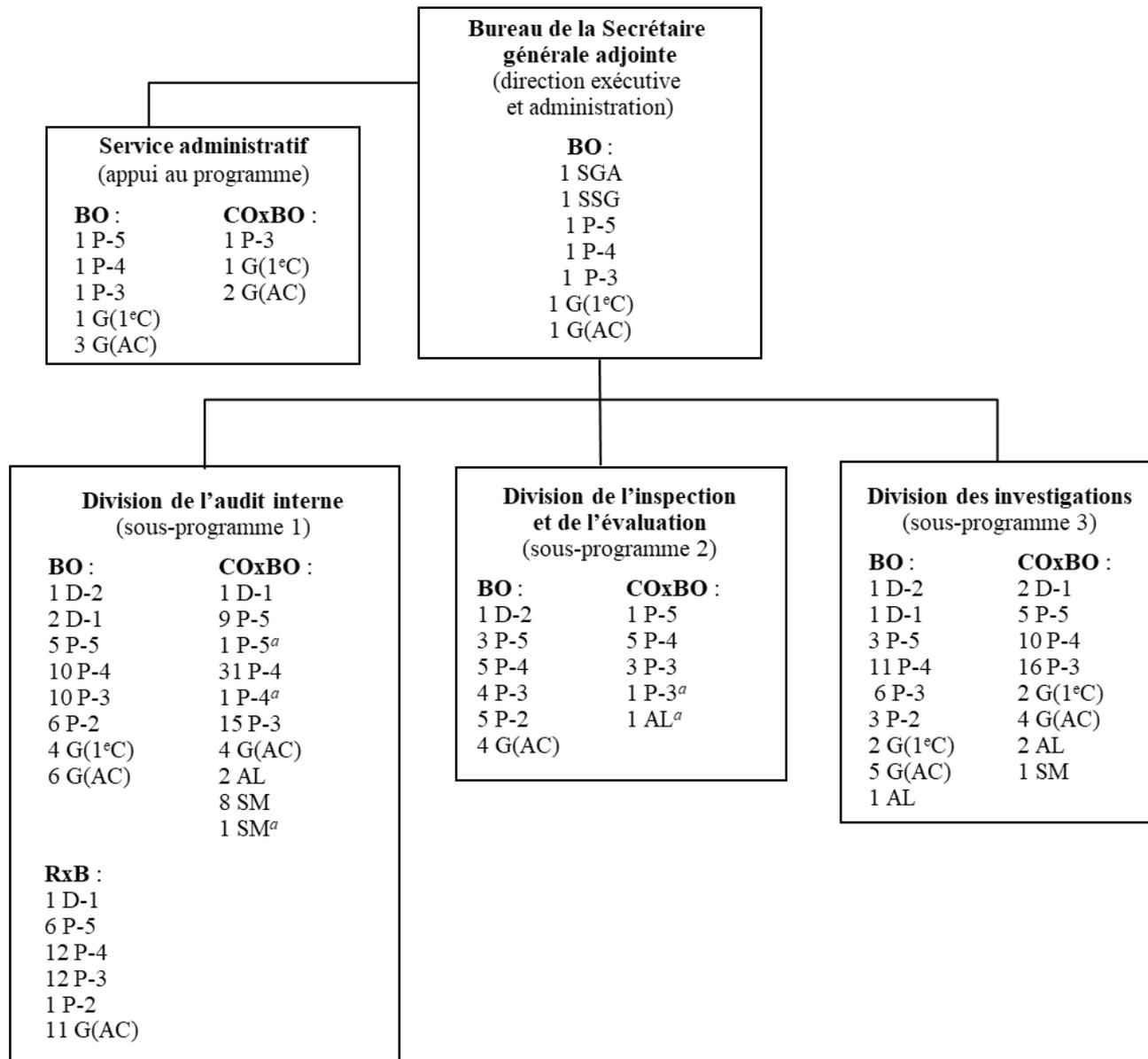
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2021



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1^eC) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 (A/74/743), il est proposé de supprimer trois postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 SM) à compter du 1^{er} avril 2021 ; il est également proposé de réaffecter deux postes (1 P-3 et 1 AL) qui seraient cédés par la Division de l'audit interne à la Division de l'inspection et de l'évaluation à compter du 1^{er} juillet 2020.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/74/7)

Le Comité consultatif se félicite de la collaboration entre les divisions du BSCI et encourage le Bureau à utiliser davantage les outils d'analytique disponibles dans Umoja pour améliorer le contrôle qu'il exerce. Il attend avec intérêt de recevoir des informations actualisées à ce sujet dans le cadre du projet de budget-programme pour 2021 (par. IX.17).

Le Comité consultatif regrette que les progrès accomplis pour achever rapidement les enquêtes ou se rapprocher de l'objectif de six mois fixé à cet effet aient été si peu nombreux depuis 2016. Le Comité convient avec le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit qu'il est urgent que le BSCI évalue son approche de la gestion des enquêtes. À cet égard, il estime que si les enquêtes prennent autant de temps cela tient peut-être aux modes d'organisation et à la gestion d'ensemble des méthodes de travail et des enquêteurs et pas seulement à la persistance d'un taux de vacance de postes élevé à la Division des investigations. En conséquence, il recommande que l'Assemblée générale demande au BSCI d'examiner son approche de la gestion des enquêtes et des méthodes de travail et de présenter des mesures correctives dans le projet de budget-programme pour 2021. En outre, il compte que, dans l'intervalle, des mesures continueront d'être prises pour que les enquêtes soient menées à terme dans un délai plus proche de l'objectif de six mois qui a été fixé (par. IX.20).

Le Comité consultatif note que les renseignements demandés n'ont pas été inclus dans le projet de budget pour 2020 et qu'il n'a pas non plus obtenu d'informations supplémentaires. Il compte que ces informations seront communiquées à l'Assemblée

Le BSCI continue d'affiner son savoir-faire de façon à pouvoir analyser les données provenant d'Umoja, tirant souvent parti de la formation sur le tas que dispensent les auditeurs qui maîtrisent les techniques d'analytique. Les avantages sont évidents pour les audits touchant la passation des marchés, les prestations et bénéfices et les paiements, pour lesquels on dispose de grandes quantités de données dans Umoja.

Entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2019, soit quatre ans, la charge de travail de la Division des investigations a augmenté comme suit :

- a) le nombre de signalements de fautes professionnelles reçus chaque année est passé de 493 à 1 262, soit une augmentation de 256 % ;
- b) le nombre d'enquêtes ouvertes en fin d'année est passé de 116 à 309, soit une augmentation de 266 % ;
- c) le nombre de rapports publiés annuellement est passé de 106 à 275, soit une augmentation de 260 %.

Le taux de vacance de postes de la Division a atteint son niveau le plus bas, avec un taux global de 9 % au 31 décembre 2019 (qu'il s'agisse des postes et emplois de temporaire inscrits au budget ordinaire ou de ceux inscrits aux budgets de maintien de la paix). Parallèlement, le temps moyen nécessaire pour que les enquêtes soient menées à bien a été ramené de 15,8 mois à 10,5 mois et l'ancienneté moyenne des enquêtes a été ramenée de 13,3 mois à 7,3 mois.

Pris ensemble, ces chiffres dénotent une amélioration constante de la gestion des enquêtes, le BSCI ayant dû faire face à l'augmentation du nombre d'affaires dont il était saisi et s'adapter à la nature de plus en plus complexe et changeante des enquêtes.

La Division des investigations a trois enquêteurs en criminalistique numérique (P-4), basés à New York, Vienne et Nairobi. L'enquêteur basé à New York dirige le groupe de travail interinstitutions sur les enquêtes numériques, qui s'attache à harmoniser et à

Résumé de la recommandation

générale au moment où elle examinera son rapport. Il recommande que l'Assemblée demande au BSCI de prévoir une nouvelle évaluation des capacités criminalistiques et des capacités préventives des risques dans le projet de budget-programme pour 2021 (par. IX.22).

Suite donnée à la recommandation

standardiser les procédures et solutions. Jusqu'au début de 2016, la Division pouvait également compter sur un Groupe de la gestion préventive du risque, qui était financé au moyen de contributions volontaires ; le versement de celles-ci a cessé à la fin de 2015. Depuis, ces ressources servent à faire face à l'augmentation de la charge de travail constatée ces dernières années. Le BSCI et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont des échanges soutenus concernant l'adoption de mesures plus dynamiques pour faire face aux fraudes commises par des partenaires d'exécution.
